

STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

pour la création ou la reprise d'une entreprise



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Hauts-de-Seine

OBJECTIF

Permettre au futur créateur d'entreprise d'acquérir des notions de base en gestion d'entreprise et de contrôler la viabilité de son projet.

PROGRAMME

Prise de contact et présentation du stage :

- Programme du stage
- L'entreprise artisanale - Qualification et titres
- Les services de la CMA 92

Savoir à qui je vais vendre et comment ?

- Étude de marché
- Stratégie commerciale

Est-ce réalisable financièrement ?

- Le plan de financement
- Le besoin en fonds de roulement
- Cas pratique

L'affaire est-elle rentable sur un an ?

- Le compte de résultat prévisionnel et le détail des charges
- Le seuil de rentabilité
- Cas pratique

Savoir analyser son compte de résultat :

- Le calcul du prix de revient
- Cas pratique

Peut-il y avoir un problème de trésorerie et quand ?

- Le plan de trésorerie
- Cas pratique

Comment choisir un régime d'imposition ?

- Les régimes fiscaux
- La TVA
- Les Centres de Gestion Agréés

Quelles sont les formes juridiques possibles ?

- L'Entreprise Individuelle, l'EIRL
- L'EURL
- La SARL
- La SAS
- La SASU

Clôture du stage :

- Évaluation
- Présentation des possibilités d'accès à des formations et conseils

3 FORMULES

- **Semaine (5 jours consécutifs) :**
9 h 30 - 12 h 30
13 h 30 - 16 h 30
à Nanterre et Sceaux
- **4 Lundis consécutifs :**
9 h - 13 h 00
14 h - 17 h 30
à Nanterre
- **4 Samedis consécutifs :**
9 h - 13 h 00
14 h - 17 h 30
à Nanterre

PUBLIC

Stage obligatoire pour tous les créateurs d'entreprise relevant du secteur des métiers.

Accessible à des personnes n'ayant pas de connaissance en gestion.

TARIFS 2011

- **210 € net** pour le chef d'entreprise,
- **310 € net** pour le chef d'entreprise accompagné de son conjoint.

DURÉE

30 heures.